

sera précieuse. Pour vous faire connaître, il vous suffit d'adresser un mail à Vélo motive à l'adresse suivante : vannes@fubicy.org ou de téléphoner au correspondant de Séné au : 06 78 53 54 03. Nous vous attendons donc tous, volontaires ou simples participants, à la fête du vélo de Séné le dimanche 1^{er} juillet 2012, départ des circuits vers 10h.

Alain

POUR UNE PLANÈTE NON DOPÉE

Un « autre tour de France à vélo »

L'altertour est un tour de France à vélo sans compétition et ouvert à tous. Il dénonce le dopage (apport de substances qui augmente les performances mais qui à terme crée des dépendances et provoque une dégradation du système) dans le sport mais aussi dans tous les domaines : dans l'agriculture, avec les OGM, avec l'abus d'intrants qui augmentent les rendements au prix de la perte de qualité de l'eau et des sols, dans la Finance avec les paradis fiscaux qui détournent l'argent de son rôle économique, de l'énergie... Depuis 2008, en même temps que le tour de France, un groupe de cyclistes relie les initiatives locales et part à la rencontre des créateurs et expérimentateurs de solutions alternatives à notre société de consommation. Pendant 4 à 6 semaines, chaque jour des visites ponctuent le parcours (agriculteurs bio, associations pour des énergies renouvelables...). Le soir les cyclistes sont

accueillis avec simplicité par des hôtes qui présentent leur réalisation ou activité. Sans esprit de compétition, les itinéraires sont découpés en relais solidaires de 10 à 20 km pour permettre l'échange des vélos et surtout de s'adapter aux capacités de chacun. Les vélos fatigués peuvent ainsi se reposer sur la remorque pendant que leurs altercyclistes alimentent des débats dans le minibus. Le fonctionnement et la logistique sont à la charge de tous. Chacun met la main à la pâte pour préparer les repas, les cartes ou encore conduire le J9 qui transporte les bagages. L'altertour est organisé par un groupe de bénévoles en partenariat avec les associations locales. Vélo motive a d'ailleurs concouru à l'édition 2010. En 2012, l'altertour partira de Foix et arrivera Bayonne, en passant par le Parc Naturel du Quercy, le Périgord, Bordeaux.... Si vous voulez participer à cette expérience enrichissante et conviviale, ou simplement en savoir plus, aller faire un tour sur le site internet altertour.net. La durée du séjour est à la carte mais pour en profiter et avoir le temps de s'adapter à l'auto-gestion, prévoir au minimum trois jours.

Nolwenn

PÉDALEZ PLUS POUR...

Les facteurs Vélo motive

Pour distribuer ce bulletin nous avons trouvé que ce serait plus sympa et plus économique de le faire par des bénévoles et surtout cela permettra une meilleure

connaissance mutuelle des adhérents de l'asso. Le travail n'est pas énorme ni compliqué puisqu'il suffit de venir chercher les bulletins le jour de parution et de les mettre dans quelques boîtes aux lettres à proximité de chez vous. Si vous êtes intéressé envoyez nous un mél à l'adresse : infos@velomotive.fr

PÉDALEZ SUR LA TOILE

Liste de discussion

Nous vous proposons une liste de discussion 'Vannes-Vélo'.

Cette liste de diffusion (par e-mail) est ouverte à tous ceux qui veulent discuter du vélo urbain à Vannes, critiquer des aménagements réalisés ou absents, proposer de nouveaux aménagements, etc. Pour s'inscrire il suffit d'envoyer un mél vide avec pour sujet 'subscribe' à l'adresse : vannes-velo@lists.fubicy.org

Tarif d'adhésion 2012

Individuel : 8 euros
Tarif réduit
 (étudiant, jeune moins de 20 ans, chômeur, trader repent) : 3 euros
Personnes morales : 30 euros

Date et signature :



Bulletin d'adhésion à l'association Vélo motive

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

Mode paiement :

Chèque à l'ordre de Vélo motive Facture Espèces

Bulletin à renvoyer avec votre paiement à : Vélo motive, Maison des associations, 6 rue de la Tannerie, 56000 Vannes.

Avez-vous une boîte aux lettres accessible à nos facteurs ?

Souhaitez-vous être inscrit à la liste de discussion vannes-velo@lists.fubicy.org ?

Vélo motive infos

Un outil du cycliste au quotidien - www.velomotive.fr

n°1



SPORTS EXTRÊMES

Déhèsse-C ?

Toute ressemblance avec des personnes ayant existé n'est que pure coïncidence...

- Tuuuut ! Tuut ! Tuut !
 L'automobiliste s'arrête, sors la tête de la portière et interpelle le cycliste :
 - Vous êtes en sens interdit !



- Bonjour. Non, je suis en DSC.
 - En quoi ?

- DSC : Double Sens Cyclable. C'est généralisé à toutes les zones 30 depuis le 1er juillet 2010. C'est simple, une zone 30 : toutes les rues sont ouvertes aux cyclistes.

- Mais c'est n'importe quoi ! C'est dangereux !

- Si les automobilistes respectent la vitesse - 30 km/h je vous rappelle - et si les cyclistes se comportent correctement, il n'y a pas plus d'accidents que dans d'autres situations. Il y en a même moins : comme nous arrivons face à face, nous ne pouvons que nous voir. De nombreux pays du nord de l'Europe ont testé ce Double Sens Cyclable avec succès.

- Et il est où le panneau qui signale votre... Comment déjà ?

- Double - Sens - Cyclable. Quand vous sortirez de cette rue à sens unique pour les automobiles, vous verrez dans votre rétroviseur, sous le panneau 'sens interdit', un panneau précisant : 'sauf vélos'.

- Oui mais c'est trop tard, il faut un panneau avant d'entrer dans cette rue en ...

Déhèssé !

- Evidemment. Il faut un panneau C24, obligatoire pour signaler le double sens cyclable. Au début de la rue et à l'intersection



avec toutes les rues parallèles. Mais ces panneaux ne sont pas toujours présents, je vous l'accorde. Vous ne l'avez pas vu ?

MIEUX QUE LA TÉLÉ

Prochaine réunion

Elle est prévue le 2 février 2012, date de l'Assemblée Générale de l'association. Elle se déroulera à partir de 20h30 à la maison des associations, rue de la Tannerie à Vannes.

- 20h30-21h30 : présentation de la politique cyclable de l'agglomération.
- 21h30-22h30 : AG proprement dite avec l'accueil des nouveaux volontaires dans le Conseil d'Administration.
- 22h30-23h : Pot et galette des Rois.

Vélo motive est ouverte à tous !

Comme dans beaucoup d'associations, nous accueillons avec un grand plaisir les nouveaux et nouvelles venu(e)s, les coups de main et suggestions.

SENIOR PRESIDENTE

Editorial

On nous demande souvent ce que fait Vélo motive. A la fois impliquée dans la vie publique avec la participation à de nombreuses réunions et agissante dans des actions remarquées, l'association a communiqué auprès des médias locaux, par mails aux adhérents et sur le site velomotive.fr. Etait-ce suffisant ?

Créée en 2007, le contexte a évolué depuis. Les double-sens cyclables ont été rendus obligatoires en 2010 dans les « zones 30 ». Le Plan de déplacements urbains de Vannes Agglo a été voté en 2011, de nouveaux cyclistes motivés nous rejoignent régulièrement et une nouvelle association de cyclistes s'est créée sur la presqu'île de Rhuys. Le vélo avance petit à petit dans le pays de Vannes. Le PDU est aujourd'hui en phase opérationnelle, soyons vigilants pour que les actions alternatives au « toutauto » programmées, soient réalisées et efficaces. Pour innover et créer encore plus de liens autour de Vélo motive, nous

avons imaginé ce VELOMOTIV'INFOS. Et si ça vous donne envie de nous donner un coup de main de temps en temps ou ponctuellement, n'hésitez pas. L'association, c'est comme le vélo, ça avance bien, mais il faut quand même du monde pour pédaler.

Clément



Le PDU

Le Plan de Déplacements Urbains de Vannes Agglo.

Un PDU est obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants. L'agglomération stricte incluse dans Vannes Agglo n'atteint pas cet effectif mais les élus ont fait le choix en 2008 de procéder à cette démarche de stratégie urbaine. Valable pour une période de 10 ans, il a été approuvé par le conseil communautaire en janvier 2011 et va s'appliquer jusqu'en 2020.

Qu'est-ce qu'un PDU ?

- Il définit les principes d'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement, dans le périmètre des transports urbains,
- Il vise à assurer un équilibre durable entre les besoins en matière de mobilité et de facilité d'accès, d'une part, et la protection de l'environnement et de la santé, d'autre part,
- Il doit permettre un usage coordonné de tous les modes de déplacement en favorisant les moins polluants et les moins consommateurs d'énergie,
- Il précise les mesures d'aménagement et d'exploitation à mettre en œuvre,
- Il cherche à modérer l'usage de la voiture.

Pour en savoir plus : certu.fr/IMG/pdf/pdu-access-technicites.pdf

Pour son élaboration, Vannes Agglo a constitué trois comités dont un « comité consultatif » auquel Vélotomote a été conviée. Ce comité a réuni des associations ou structures de divers types : social, usagers, consommateurs, défense de

l'environnement, activités économiques. Des groupes de travail spécialisés par thème ont également été créés réunissant trois catégories : élus, techniciens et représentants de la société civile. Des entretiens ont aussi été réalisés par Vannes Agglo et le bureau d'études EGIS Mobilité auprès des différents acteurs concernés. Afin d'obtenir des données fiables, une ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS a également été diligentée.

La dynamique d'un PDU se devrait en théorie d'être forte. C'est toujours un processus long et relativement complexe. Tous les acteurs, et particulièrement les associations plaçant pour des alternatives à l'automobile, ont intérêt à être attentifs à ce que doit prescrire un PDU. L'ultime phase de la procédure d'élaboration d'un PDU a été l'enquête publique. Nous y reviendrons, ainsi que sur les étapes successives du PDU.

Au sommaire des prochains articles : Quelle place pour le vélo en tant que mode de déplacement à part entière ? Quelles mesures favorables aux cyclistes ? Quelle considération pour les piétons ? Quid de l'intermodalité ? Quelles perspectives pour les transports collectifs publics ? Les différents budgets et où va l'argent ? Quels impacts sur l'environnement, la qualité de l'air et le changement climatique ? Quels écarts entre l'esprit initial du dispositif PDU et la réalité des décisions prises ? Que deviennent les premières actions inscrites ? Quel suivi ?

James



OURS

Vélotomote Infos est publié par l'association Vélotomote, rue de la Tannerie, à Vannes. www.velotomote.fr

Ont participé à ce numéro :

James Boucher, Nolwenn Bouillaud, Clément Chassin, Stéphane Grimaud, Gaëlle Le Brun, Alain Nicolas, Bernard Renou, Maeva Tual-Décatoire.

Impressions d'un nouveau vannetais

En 6 mois, je commence à me faire une idée assez précise des aménagements cyclables à Vannes. Ils existent et l'on sent que le vélo fait partie des préoccupations des élus, mais ils manquent de cohérence et de continuités et clairement la volonté politique n'est pas à la hauteur des enjeux pour faire de Vannes une ville vraiment cyclable.

La géographie, la topologie et l'urbanisme font de Vannes une ville vraiment particulière, coïncée entre la « petite mer » et la 4 voies express la circulation générale n'est pas aisée. La 4 voies est une véritable coupure qui n'offre au cycliste pratiquement que des itinéraires dangereux et inconfortables. Des aménagements cyclables spécifiques sur les points de passage existants et la création de passerelles piétons cyclistes semblent indispensables. La ville est assez pentue, des pentes plutôt courtes mais vraiment raides qui oblige le cycliste à s'arc-bouter sur sa machine. La généralisation des double-sens cyclables, non seulement en zone 30 mais dans toute l'agglo, favoriserait les itinéraires à faible pente. Enfin la ville semble s'être développée par des quartiers résidentiels successifs fermés sur eux-mêmes et ne disposant que de peu d'entrées et sorties avec une conséquence double pour le cycliste, la voirie autour de ces quartiers est très circulée et à l'intérieur une circulation apaisée mais sans issues. L'ouverture de cheminements piétons et cyclistes y favoriserait ces modes.

Bernard



Tous à Rhuys

Le 2 juin 2011, à l'occasion de la Semaine du Golfe, Vélotomote avait proposé une balade familiale partant du port de Vannes pour rejoindre nos amis de BICYRHUYS qui organisaient un rassemblement cycliste au Logeo, près de Sarzeau.

Nous nous sommes retrouvés seulement à 3... dont Clément avec son vélo couché qui fait toujours sensation. Il faisait très chaud et nous avons pique-niqué à l'ombre des arbres de Montsarrac (Séné) en attendant le passeur qui était parti se restaurer (de 12h à 14h...). Un peu dommage car, du coup, nous avons raté le rendez-vous avec les cyclistes de la presqu'île au Logeo ! Par contre, on est tombés sur Serge de VélOrient (notre homologue lorientais) et son vélo rallongé. Cette journée sympathique et ensoleillée s'est terminée à Saint-Armel par l'arrivée des bateaux à rames de la Semaine du Golfe et par un petit apéro au son de l'accordéon, où on a finalement pu retrouver les cyclistes de Rhuys et leur étonnante « girafe » (un vélo « surélevé »).

Maeva et Clément



Vélo couché et vélo girafe - où comment varier les façons d'admirer le Golfe.



LES BALADES DE VELOTOMOTE

Un de nos adhérents, Antoine, propose une sortie vélo de 2 heures environ pour adultes et enfants. Départ : place Gambetta à Vannes. Itinéraire : Vannes>Theix>Vannes. Date retenue : dimanche 4 mars à 10h. Pour bien se coordonner, Antoine demande à ce que vous l'appeliez au : **09 54 70 80 88.**

Semaine de la mobilité à Saint-Avé

Un partenariat gagnant.

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, la mairie de Saint-Avé a sollicité l'association Vélotomote pour mener les actions en faveur du vélo.

- Sur les marchés du dimanche et du mardi, nous avons échangé autour du déplacement à vélo et pu mettre en avant tous ses avantages : la rapidité, l'efficacité en ville, l'écologie, l'économie, les bienfaits sur la santé... (les avantages sont nombreux) mais aussi réfléchir aux inconvénients et aux freins à l'utilisation quotidienne du vélo. Entourés des TPV et de TIM (réseaux de bus et car) le site de covoiturage du Conseil Général, de vélos à assistance électrique, nous avons sous la main les différentes alternatives au « tout-voiture ».

La demande de la mairie :

- permettre aux jeunes Avéens de se déplacer en vélo en toute sécurité,
- la trentaine de vélos vérifiés au collège confirme l'absence des équipements obligatoires que sont les éclairages avant et arrière, l'avertisseur sonore, les réflecteurs et les freins,
- nous avons pour mission d'équiper les vélos d'éclairages et de sonnette, et de faire quelques petites réparations d'entretien courant. Cette action très pratique nous sert de support d'échange avec les jeunes et les parents.

Bilan : ce type d'action permet la promotion du vélo autour d'échanges agréables. Ce partenariat avec les collectivités est un vrai atout : grâce au soutien financier et humain il permet de mettre en place des actions concrètes que Vélotomote seule ne pourrait pas engager.

Gaëlle

EAU, PASTIS, OLIVES

Fête du vélo de Séné

Vélotomote co-organise chaque année depuis sa création, la fête du vélo de Séné.

Cette fête dont la prochaine édition se déroulera le dimanche 1^{er} juillet 2012, permet chaque année aux amoureux

du vélo et de la marche à pied de se retrouver dans une ambiance très sympathique pour arpenter une petite partie de la centaine de km de chemins tracés dans la campagne de Séné entre mer et marais. Les balades sont familiales avec des distances de 10 à 30km à parcourir avec départ et arrivée au bourg. Des animations sont proposées durant le parcours. Lors de la pause notamment, vous ne pourrez pas résister à la dégustation de quelques huitres face à la mer ou aux contes dans la plus pure tradition bretonne. Pour les plus accros du vélo de course ou de grande randonnée, une nouveauté les attend en 2012 avec un grand circuit routier.

Au retour, un repas que nous souhaitons bio en 2012, permettra à tous de se restaurer. La fête est aussi l'occasion d'une bourse aux vélos où en moyenne 35 vélos changent de main dans la journée. L'idée de la bourse est de redonner vie aux vélos qui dorment dans nos greniers. Les prix sont le plus souvent modiques et il n'est pas rare de retrouver des habitués qui changent chaque année, le vélo du gamin devenu trop petit. Un troc et puce spécial équipement vélo est en projet pour 2012. L'atelier mécanique est aussi précieux pour les réglages des vélos, animé par l'atelier d'insertion. D'autres stands sur le thème et la promotion du vélo complètent le dispositif. Les enfants ne sont pas oubliés. Ils s'essaient aux diverses animations organisées à leur intention (course de lenteur, acrobaties...). A noter également, la tenue du marché d'art autour de l'église, le matin. De là à faire d'une pierre deux coups, il n'y a qu'un tour de roue.

Toute cette organisation demande l'aide de nombreux bénévoles. Pour le seul circuit vélo une trentaine de signaleurs sont nécessaires pour assurer la sécurité aux carrefours. Si vous êtes disponible le dimanche 1^{er} juillet 2012 et que vous voulez vous rendre utile, votre aide nous



Qui oserait Séné à pied ?